



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MARLIENS

21110

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du 20 octobre 2021

Le conseil municipal, convoqué le 14 octobre 2021, s'est réuni, sous la présidence de Mr le Maire, le 20 octobre 2021 à 18h à la salle du conseil de la mairie de Marliens.

Président : Mr Jean-Marie FERREUX

Secrétaire de séance : Mr Daniel HERMANN.

Présents : Mme Christelle NECCHI, Mme Antonia MILLERON, Mme Laurence SCHERRER, Mme Anaïs DUBOIS, Mr Hubert BOURGOGNE, Mr Alain CHARLOT, Mr Cedrick FACON, Mr Jean Marie FERREUX, Mr Daniel HERMANN, Mr Frédéric MONTBILLARD, Mr Didier MOUGIN.

Excusé : Mr Pascal THABARD

Absents : Mr BOGE Cédric, Mr Mickaël PERREIRA,

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

➤ Le conseil adopte le dernier compte-rendu à l'unanimité.

2. DÉLIBÉRATION DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

➤ Le conseil municipal, suite à la remarque des services de l'Etat, décide de retirer la délibération du 15 septembre 2021, car celle-ci ne peut s'appliquer en l'état. Le droit de préemption urbain établi pour une carte communale doit être motivé par un projet strictement défini et à réaliser sur des parcelles appartenant à des tiers.

3. DÉLIBÉRATION POUR OUVERTURE DE CRÉDITS

➤ Suite à la réalisation d'une partie de l'emprunt destiné à la construction des deux maisons locatives, une première échéance de remboursement est à mandater. Les crédits nécessaires pour celle-ci, n'ayant pas été prévus au budget primitif, il y a lieu d'abonder les comptes 1641 (+ 500€) et 6611 (+500€) Le conseil émet à l'unanimité un avis favorable.

4. POINT SUR LES TRAVAUX

☞ Trottoirs

Une première réunion a eu lieu le mercredi 13 octobre avec le cabinet GIEN PINOT et l'entreprise NOIROT. Celle-ci a permis de définir un calendrier de travaux. Afin de réduire la durée d'intervention durant la période hivernale, il a été convenu que ceux-ci débiteront deuxième quinzaine de janvier 2022 pour 2 mois.

☞ École

. Les travaux de peinture de la classe de Mme FREITAS commenceront fin octobre.

. A la suite de l'installation du nouveau portail, il persiste un problème de gâche (temporisation de l'ouverture). La société TRI FAM doit ré-intervenir pour rétablir l'ouverture identique à celle du précédent portail.

. L'atelier cirque aura lieu du 7 au 11 février – Une installation électrique est demandée, elle sera réalisée par un électricien habilité.

. Le TBI de la classe de CM2 a été changé mais la prise électrique nécessite un positionnement à bonne hauteur.

☞ Constructions des 2 maisons

Nous sommes toujours dans l'attente du devis de l'entreprise TACHIN concernant des travaux supplémentaires. La charpente a été livrée ce jour après un retard de 3 semaines dû à un manque de matériaux.

☞ Maisons en location

Les portes d'entrée ont été commandées auprès de l'entreprise SOCOREVE pour un budget de 14 226,85€ et devraient être installées d'ici fin année.

Il est signalé qu'une poignée de porte se détériore, une intervention a été demandée afin de la réparer en attendant le changement.

Une modification des radiateurs dans le locatif F2 doit être apportée afin de limiter la consommation d'électricité.

☞ Défibrillateurs

Les coffrets et alimentations électriques sont en place prêts à recevoir les appareils.

La mise en service se fera en même temps que la formation. Une liste de 15 personnes

a été communiquée. Celle-ci se déroulera un samedi matin. Une session ultérieure sera proposée aux habitants volontaires, une communication aux habitants arrivera ultérieurement.

5. NOEL A MARLIENS

☞ Décoration du village

Le grand sapin prendra sa place habituelle à l'entrée du village le 3 décembre et sera décoré par l'ALM.

Des sapins réalisés en palette par Pascal THABARD et décorés par les élèves de l'école seront répartis dans la cour de l'école et autour de la place de la Mairie.

D'autres sapins naturels seront installés dans les différents quartiers et pourront être décorés par les habitants également le 3 décembre. N'hésitez pas à vous munir de décorations de Noël. Si vous ne pouvez pas nous accompagner, vous pouvez les déposer en Mairie.

☞ Nous allons organiser un concours « DÉCO NOEL ». Le conseil municipal parcourra le village et élira la plus jolie maison. Le vainqueur sera récompensé par un bon d'achat chez VILLAVERTÉ à Bretenière.

☞ Un devis va être demandé à CITEOS pour l'installation de prises supplémentaires sur les réverbères et ainsi permettre davantage de décorations de Noël dans les différents quartiers.

6. MARLINEWS – PANNEAU POCKET

Le prochain MARLINEWS sera diffusé mi-novembre.

7. COLIS DES AINÉS

Le conseil remettra aux habitants de plus 70 ans un colis lors d'un apéritif le 18 décembre. La commande est passée auprès des établissements EYMET village pour la réalisation de ce colis. Le pass sanitaire sera demandé aux participants ou un test de moins de 48 heures.

8. BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Le broyeur sera mis à disposition le weekend du 19 novembre sur inscription auprès d'Hubert BOURGOGNE suite à la distribution d'un bulletin d'inscription. Tous les végétaux sont acceptés sauf les résineux.

9. VŒUX DU MAIRE

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population, le vendredi 7 janvier à 19h, à la salle des fêtes, au cours d'un apéritif (test sanitaire ou pass sanitaire nécessaire).

10. TRAVAUX VOIRIE QUARTIER DES JONQUILLES

Une étude va être réalisée et inscrite au budget 2022, afin de trouver une solution d'aménagement de puits perdus pour faciliter les écoulements des eaux pluviales. Une consultation des plans initiaux permettra de localiser les points adaptés.

11. QUESTIONS DIVERSES

☞ Compte-rendu ALM et amis de l'école

Le programme des activités et sorties de l'ALM 2021-2022 a été distribué courant octobre.

Les amis de l'école ont fait un don de 25€ par élève pour les aider dans diverses activités. Leur programme a également été diffusé aux parents. Prochainement une commande de sapins sera réalisée (distribution le 3 décembre). Les personnes intéressées peuvent commander leur sapin auprès de madame JAMESSE, Présidente des Amis de l'Ecole.

☞ Désinsectisation de l'église. Un devis est en cours auprès d'une entreprise spécialisée.

☞ Incivilités dans les jardins communaux – Certains locataires/exploitants se plaignent de vols de légumes.

☞ Location salle des fêtes (weekend du 1^{er} novembre) – Il a été décidé de louer la salle du samedi 30 octobre au mardi 2 novembre au tarif habituel.

☞ Désamiantage de la salle des fêtes – Une première demande de devis pour le diagnostic a été réalisé par l'entreprise IMMOBILIER DIAGNOSTIC s'élevant à 828.00€. Une autre doit être effectué prochainement. Ceci en vue des travaux préparatoires à la démolition de la salle des fêtes.

☞ Compte-rendu réunion du canton – Monsieur le maire rapport le compte rendu de la réunion de canton du jeudi 26/08/2021 avec Gaëlle Thomas et Martial Mathiron Conseillers Départementaux qui mentionne les travaux et interventions réalisés et qui propose de revoir les voiries départementales du canton.

☞ Demande de subventions pour la création du city-stade – Des propositions et devis ont déjà été établis. Le conseil municipal adopte le principe de la création d'un City-stade pour un montant estimatif hors taxe de 36 000 € hors taxes. Il sollicite l'aide de l'État, du Conseil Départemental, Régional et des différents autres organismes qui pourraient attribuer une subvention pour cette création. L'opération sera prévue au budget primitif 2022. Les dossiers de demandes de subvention vont être déposés afin d'obtenir l'accord pour engager ces travaux sur 2022. Il autorise le maire à signer le devis sur l'année 2022, après délivrance de l'autorisation de commencer.

☞ Le conseil municipal a voté une subvention de 150€ attribuée à la prévention routière pour leur intervention à l'école.

☞ La société CITEOS interviendra le 26 octobre pour le changement des lampes de rue faisant défaut. Tous les dysfonctionnements peuvent être signalés en mairie dès à présent.

☞ Les berges de la Bièvre au niveau petit barrage derrière l'école étant dangereuse un grillage de protection sera installé par les services communaux.

☞ La commune a pris une option pour l'achat d'un camion benne à l'usage du cantonnier. Celui-ci sera disponible courant février 2022.

☞ Un emplacement de stationnement handicapé va être matérialisé au niveau du numéro 4 de la rue du petit Bois.

☞ Une demande est faite pour le remplacement des pierres aux Cornots. Il semble que les résidents ne souhaitent pas la circulation entre eux pour réduire la vitesse et la fréquentation. Un aménagement piéton paysagé pourrait être réalisé.

☞ Le salon des maires de France aura lieu les 9 et 10 décembre au parc des expositions de Dijon. Des conseillers vont s'y rendre.

La prochaine réunion est fixée au 24 novembre 2021 à 18 heures.

Vu par le Maire de la Commune DE MARLIENS, pour être affiché le 28 octobre 2021, à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Jean Marie FERREUX

